Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260529-DELIB2026_047-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
11 mai 2026

2026 – 047 : Travaux à l'église – Choix des entreprises

l'an deux mille vingt six
le dix-huit mai
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS.
Absents excusés: Catherine LAMIDON a donné pouvoir à Eric PRIGENT

Secrétaire de séance : Hélène WAHIS

Alain KEROUANTON présente ce dossier et précise aux élus que depuis un certain temps, avaient été constatées dans l'église de Botmeur des infiltrations d'eau au niveau de la toiture, dans la zone située au-dessus du confessionnal près de la porte d'entrée. Elles sont dues à la corrosion de noues, ces plaques de plomb devenues fuyardes, qui font la jonction entre la bas de la toiture d'ardoises et les murs verticaux du bâtiment. Au fil du temps, cette situation a entraîné la dégradation d'éléments de charpente et de poutres situés en-dessous des points d'infiltration. Depuis ce printemps, et à chaque pluie, ceci se traduit désormais par de grandes flaques d'eau venant baigner les bancs du fond de l'église, couplées à des extrémités de poutres devenues en état de pourriture avancée et qui, si elles devaient céder un jour, pourraient entraîner de sérieux dégâts à l'ensemble de la charpente. Il y a donc nécessité assez urgente d'une intervention de couvreurs (pour l'extérieur du bâtiment) et de menuisiers (pour l'intérieur). Dans les deux cas, il faut une installation coordonnée d'échafaudages. Des devis ont été demandés et nous avons reçu 3 propositions (2 devis de menuiserie et 1 devis de couvreur)
L'association Yeun Iliz dont la mission est de « mette en valeur l'église Botmeur, propriété communale » pourrait apporter une aide sous forme d'un don de 2000,00 € pour ce chantier.

Au regard de ces devis, Monsieur KEROUANTON propose de retenir les entreprises COAT Frères de Commana et La Renaissante de St Thégonnec-Loc Eguiner,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 10 voix pour et 1 abstention, décide de retenir les entreprises suivantes :

- L'entreprise Coat Frères de Commana pour les travaux de couverture pour un montant de 2 830,00 € HT soit 3 113,00 € TTC.
- L'entreprise La Renaissante de St Thégonnec-Loc Eguiner pour les travaux de menuiserie avec un devis de 3 313,00 € HT soit 3 975,60 € TTC.
- Autorise le Maire à signer les devis.
- Accepte le Don de 2000,00 € de l'association YEUN ILIZ pour aider au financement de ces travaux.

Le Maire
Eric PRIGENT

La secrétaire de séance
Hélène WAHIS